

URBAIN

Comité national mixte des uniformes
La Société canadienne des postes (SCP)
et le
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP)

Le 11 février 2021 @ 10h00
(Microsoft Team)

Réunion no 71

Sont présents :

STTP : Marc Roussel
Jim Moffat
Joanne Gomerich

POSTES CANADA : Nicole Arbic
Josee Louisseize
Patrick Gagnon

<p>VETEMENTS D'HIVER HAUTE VISIBILITE (ITEM – 68)</p> <p><u>STTP 15.09.68</u></p> <p>Le STTP fait part de ses préoccupations concernant le port simultané de la veste de haute visibilité et des vêtements d'hiver. La SCP indique que les employés doivent porter leur veste de haute visibilité (qui répond aux normes de la CSA) par-dessus leurs vêtements d'hiver. Entretemps, la SCP souligne que peu de modifications peuvent être apportées aux vêtements d'hiver afin que ceux-ci répondent aux normes de la CSA en ce qui concerne la visibilité, et ce en raison du procédé lié à la demande de proposition; toutefois, elle collaborera avec le nouveau fournisseur pour moderniser tous les modèles d'uniformes ainsi que les vêtements d'hiver.</p> <p><u>STTP 15.12.68</u></p> <p>La SCP mentionne qu'aussitôt que le nouveau fournisseur sera choisi, elle examinera la possibilité de potentiellement redéfinir/changer les vêtements afin de les conformer à la norme haute-visibilité.</p> <p><u>STTP 16.02.68</u></p> <p>Des renseignements supplémentaires à ce sujet seront disponibles une fois que le nouveau fournisseur aura été choisi.</p> <p><u>STTP 16.06.68</u></p> <p>La SCP suggère d'amalgamer cet item avec la visite de Kim Gould sur les vêtements haute-visibilité</p> <p><u>STTP 17.03.68</u></p> <p>La SCP informe le STTP que, bien que ce point soit toujours à l'ordre du jour de la SCP, les vêtements d'hiver ne seront pas</p>	<p>Marc Roussel</p> <p>Luc Lafrance Josee Louisseize</p>
--	--

<p>modernisés et modifiés pour correspondre aux normes de la CSA en 2017. La SCP indique qu'en raison de priorités et d'objectifs concurrents, il n'est pas réaliste de penser que la modernisation pourra être faite cette année. Le Syndicat informe la SCP qu'il n'est pas d'accord avec cette approche, car le port exigé d'un vêtement supplémentaire (veste de haute visibilité) par-dessus les vêtements d'hiver peut entraîner des problèmes de conformité, ce qui crée un risque. La SCP indique que s'il y a des cas de non-conformité connus du STTP, elle s'en occupera. À l'heure actuelle, en fournissant une veste de haute visibilité aux employés, la SCP respecte les exigences et les normes en matière de haute visibilité.</p>	<p>Nicole Arbic Josee Louisseize</p>
<p>STTP 17.07.68 La SCP n'a pas d'autres renseignements pour l'instant. Bien que les vêtements d'hiver haute visibilité sont envisagés, ce projet ne sera probablement pas mis en place cette année.</p>	
<p>STTP 17.11.68 Le Syndicat exprime des préoccupations quant au retard en ce qui concerne les vêtements d'hiver de haute visibilité. La SCP explique que le procédé de conception prend du temps et qu'en attendant, les employés doivent continuer de porter la veste de haute visibilité par-dessus leur manteau d'hiver. Le Syndicat demande à la SCP d'aller de l'avant avec la conception du parka. La SCP répond qu'il n'est pas prêt à aller de l'avant pour l'instant. Le travail de conception devra être effectué conjointement avec le Bureau de la marque, ainsi qu'avec d'autres groupes à Postes Canada. Le Syndicat mentionne à la SCP que les vestes se détériore rapidement du au lavage. Ceci fait en sorte que la veste perd son statut de haute visibilité selon les standards Z96. La SCP, dans certains bureaux, mentionne de laver la veste moins souvent afin de faire l'année avec. Le Syndicat demande la présence d'un représentant du Comité national mixte des uniformes à la prochaine réunion du CNMSS.</p>	
<p>SCP 18.03.68 La SCP mentionne que la haute direction a donné le feu vert pour commencer la recherche d'un parka de haute visibilité. Nous ne sommes pas encore certains si nous allons opter pour la norme de classe 2, niveau 2. Le parka sera pour tous les agents de livraison. De plus amples renseignements seront fournis à la prochaine réunion.</p>	
<p>SCP 18.05.68 La SCP informe le Syndicat que les vêtements d'hiver de haute visibilité font partie de la liste des priorités, et lui demande de suggérer un article prioritaire. Le STTP répond que l'article prioritaire devrait être un parka. La SCP informe le Syndicat qu'elle vérifiera s'il est nécessaire de concevoir un parka certifié classe 2, niveau 2 de l'Association canadienne de normalisation.</p>	

SCP 18.10.68

Le STTP suggère d'ajouter deux petites poches dans la partie supérieure avant du manteau, ainsi qu'un logo sur l'une des poches. À part cela, les caractéristiques demeurent les mêmes.

La SCP mentionne que nous allons procéder cet hiver à un essai d'usure du parka d'hiver habituel.

La SCP mentionne également que nous maintenons les parkas courts, longs et nordiques.

Le STTP demande que des photos à ce sujet soient transmises électroniquement et qu'un échantillon soit offert lorsque disponible.

La SCP demande au STTP quels sont les autres vêtements extérieurs qu'il souhaite voir traiter. Il mentionne le Gore-Tex et le coupe-vent. Il mentionne également qu'il aimerait qu'un gilet matelassé de haute visibilité puisse être porté sous les manteaux (manteaux 3 en 1).

La SCP examinera les options possibles.

SCP 19.02.68

L'essai d'usure du parka de haute visibilité régulier auquel 200 employés issus principalement des régions du Nord participeront est prévu en mars 2019. Pour la production initiale, le logo de la Société appliqué par transfert de chaleur pourrait être rouge au lieu de gris.

Un échantillon du parka de haute visibilité en taille large sera fourni aux membres du Comité une fois disponible

L'objectif est que les parkas soient offerts dès l'hiver 2019 et pendant que l'essai d'usure est en cours, le fournisseur commencera la production des parkas sauf en cas de problème majeur, et ce, afin de respecter le calendrier. Si des problèmes mineurs sont soulevés, toutes les modifications devant être apportées au parka seront effectuées après la production initiale.

Le Comité a déterminé que, pour accélérer la réception du parka de haute visibilité par les employés qui participent à l'essai d'usure, celui-ci sera expédié au domicile des employés. Les cinquante premiers parkas de la chaîne de production seront ainsi expédiés au début mars. Le Comité examinera la liste des questions du sondage à l'intention des employés qui participent à l'essai d'usure. Cette liste a été abrégée intentionnellement.

L'objectif est d'avoir au total 7 000 parkas nordiques, réguliers et courts en novembre 2019.

Des inquiétudes ont été exprimées au sujet du retrait des deux poches avant supérieures, mais en raison des bandes de haute visibilité (exigences de l'ASFC), le parka ne peut être pourvu de poches au niveau de la poitrine.

Afin d'obtenir rapidement les commentaires, la liste des personnes qui mettront à l'essai les vêtements sera envoyée aux membres du Comité. Le Comité a l'intention de se réunir en avril pour s'assurer

que des discussions sont menées au sujet des résultats de l'essai d'usure.

On discute de la possibilité de ne pas procéder à l'essai d'usure de la veste de pluie de haute visibilité ni du coupe-vent, car le matériau et le modèle sont identiques. Le Syndicat indique que tant que les vestes demeurent les mêmes, il est à l'aise avec cette décision, mais aimerait des échantillons pour confirmer.

Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des froids extrêmes dans les régions du Nord. Nous étudierons la possibilité d'ajouter une bavette au pantalon matelassé afin d'assurer une protection contre le froid.

CPC 19.09.68

Un échantillon du parka de haute visibilité est remis aux membres du comité. Un essai d'usure a été fait; les résultats ont été positifs et envoyés aux membres du comité le 6 septembre 2019.

En novembre 2019, 7 000 parkas courts, longs et nordiques seront disponibles. Les tailles seront fabriquées en quantité de 2 333 parkas pour chaque catégorie et seront rajustées selon les besoins et les commandes.

Le STTP demande qu'un rapport sur le nombre de parkas commandés antérieurement pour chaque catégorie lui soit fourni.

La SCP indique que des poches seront ajoutées à la partie supérieure des parkas lors de la prochaine phase de production.

La SCP indique que les coupe-vent n'ont pas obtenu la certification classe 2, niveau 2 de la CSA et qu'ils ont échoué l'essai de déchirure. Par conséquent, le fournisseur est à la recherche d'un autre tissu et est de retour à la case départ.

CPC 19.12.68

Les membres du Comité discutent de l'avancement du dossier concernant le manteau de pluie. Le manteau de pluie peut actuellement être commandé et sera expédié vers mars ou avril 2020. Le STTP demande à recevoir un prototype du nouveau manteau de pluie haute-visibilité.

Le fournisseur d'uniformes travaille toujours à trouver une solution pour le coupe-vent de haute visibilité. Un prototype qui respectera les normes de la CSA pourrait être disponible au cours de la nouvelle année.

Parka de haute visibilité – phase 2 : Le parka de haute visibilité est en train d'être redessiné pour inclure des poches de poitrine.

Phase 3 : Il faudra tenir compte de tout changement de conception du parka de haute visibilité pour le nouveau TDP.

Nouveau point : Le STTP a demandé que la veste intérieure, le gilet intérieur et la veste matelassée soient améliorés avec des caractéristiques de sécurité de haute visibilité.

Mesures à prendre :

- Fournir le volume de commandes du parka de haute visibilité.
- Faire un suivi auprès de Logistik concernant le nombre de lavages avant que ceux-là ne nuisent aux caractéristiques de haute visibilité des vêtements.
- Commander un gilet de pluie taille large
- Fournir au STTP un échantillon du manteau de pluie haute visibilité

SCP 20.03.68

Le STTP informe la SCP d'une lacune concernant le parka court de haute visibilité : les poches n'étaient pas de la bonne taille. Il y a eu un suivi auprès du fournisseur d'uniformes, alors une nouvelle version du parka avec des poches de taille appropriée est présentée lors de la réunion. On craint aussi que l'eau s'infiltre dans les poches, car il n'y a pas de fermetures. Il a été suggéré au fournisseur de placer un rabat par-dessous l'ouverture, mais en raison des spécifications de haute visibilité, ce n'est pas possible. Un velcro pour fermer la poche sera ajouté.

Le STTP demande que les employés qui ont reçu le parka court de haute visibilité avec les poches défectueuses soient autorisés à retourner le manteau pour le faire remplacer ou réparer.

La SCP présente le tableau de conception de la nouvelle version du parka de haute visibilité. Le fournisseur d'uniformes a été en mesure de répondre aux préoccupations soulevées au sujet du parka initial tout en respectant la norme de la CSA pour les vêtements de haute visibilité (classe 2, niveau 2). Les corrections apportées comprennent des poches de poitrine avec rabat, le rétablissement des quatre anneaux en D, une doublure en fourrure amovible sur le parka du Nord et des coutures doubles pour la bande réfléchissante. Le fournisseur d'uniformes étudiera la possibilité d'ajouter des poches latérales derrière les poches inférieures à l'avant pour que les employés puissent y mettre leurs mains.

Tout vêtement de haute visibilité dont les bandes réfléchissantes sont décousues, fissurées ou estompées en raison de l'usure normale doit être retourné au fournisseur d'uniformes aux fins de remplacement.

Tous les manteaux d'hiver seront dotés de chauffe-mains et de quatre anneaux en D.

<p>SCP 20.08.68</p> <p>Vêtements de haute visibilité – Présentation des modifications apportées à la phase 2 pour les parkas courts, réguliers et nordiques. Les chauffe-mains demeureront au niveau de la taille et seront retirés au niveau de la poche inférieure pour le parka régulier et le parka nordique. Le STTP est d'accord avec les modifications, et la SCP informera le fournisseur d'uniformes de procéder à la fabrication.</p> <p>SCP 20.11.68</p> <p>Passage à la phase 2 pour le parka, épuisement des stocks actuels. Le STTP souhaite recevoir le nombre de commandes des employés et celui des commandes expédiées depuis octobre.</p> <p>Phase 3 – le comité demande que la veste matelassée (intérieur Gore-Tex) soit améliorée avec des caractéristiques de sécurité de haute visibilité.</p> <p>SCP 21.02.68</p> <p>La phase 2 des parkas de haute visibilité est disponible pour les commandes. La phase 2 des parkas nordiques est reportée à l'hiver 2021-2022. La phase 1 des parkas nordiques à haute visibilité (579) est disponible pour les commandes. Depuis octobre 2020, environ 4 200 des parkas ont été expédiés, et 2 000 autres sont en cours de préparation.</p>	
--	--

<p>CAPE DE PLUIE (ITEM – 73)</p> <p>SCP 16.06.73</p> <p>La SCP introduira un nouveau manteau de pluie suite à des demandes reçues des employés. Elle affirme que le manteau pourrait être rouge et que des bandes réflectrices seraient apposées.</p> <p>La SCP indique que ce manteau sera disponible à toutes les travailleuses et tous les travailleurs travaillant à l'extérieur. De plus, les employés qui ont accès au manteau de pluie auront accès à ce nouveau manteau. De plus elle affirme que la cape pourrait aussi être changée.</p> <p>Le STTP demande d'avoir de l'information sur le manteau.</p> <p>La SCP partagera l'information lorsque disponible.</p> <p>SCP 16.09.73</p> <p>La SCP indique que le manteau Gortex peut servir d'imperméable. Elle suggère que ce manteau soit disponible aux employés du groupe</p>	<p>Luc Lafrance Josée Louisseize</p>
---	--

<p>3 qui en ont besoin selon les demandes (application de la note 6 de la convention).</p> <p>La SCP indique qu'elle demandera à Logistik de suivre un facteur sur sa route pour analyser et comprendre l'utilisation de la cape imperméable en Octobre.</p> <p>Le STTP indique qu'il est d'accord avec cette proposition mais qu'il aimerait que l'employé suivi soit un représentant syndical. Le syndicat fournira un nom à la Société.</p> <p>La SCP est en accord avec la proposition du Syndicat.</p> <p>SCP 16.11.73</p> <p>La SCP présente les photos au Syndicat et parle de la rétroaction obtenue à la suite de l'observation d'un facteur sur sa route. Logistik prendra en considération la rétroaction obtenu et produira une cape de pluie modifiée qui sera présentée au Syndicat. Les observations ont été partagées avec le syndicat par courriel le 24 novembre 2016. La nouvelle cape sera compatible avec le sac de facteur simple.</p> <p>SCP 17.03.73</p> <p>La SCP est encore en train de développer quelques nouvelles conceptions, qui vous seront communiquées aussitôt que la SCP les aura en main. Le STTP demande qu'on apporte un prototype pour en faire la démonstration. Lorsque les parties auront convenu de la conception, les capes de pluie seront mises à l'essai par 200 employés (facteurs seulement). Les employés des régions plus pluvieuses, comme Halifax, Vancouver, Toronto, Ottawa, Montréal, Prince Rupert, etc., seront ciblés en fonction des mois pendant lesquels se déroulera la période d'essai.</p> <p>SCP 17.07.73</p> <p>La SCP indique qu'elle travaille encore sur le nouveau prototype et qu'un échantillon devrait être disponible à la mi-juillet. Le STTP suggère de le rendre de classe 2 et de niveau 2. La SCP en discutera avec l'équipe Santé et sécurité et le fournisseur.</p> <p>SCP 17.11.73</p> <p>Des capes de pluie et des sacs ont été expédiés à 200 employés au cours de la semaine du 15 octobre, et la mise à l'essai prendra fin le 15 décembre.</p> <p>La SCP a fourni un échantillon de la cape de pluie au Syndicat. Le STTP a reçu la sacoche double par la poste en septembre.</p> <p>Le STTP demande où la cape de pluie a été fabriquée.</p> <p>SCP 18.03.73</p> <p>Les quelques sondages reçus étaient positifs. Nous irons de l'avant avec la nouvelle cape de pluie.</p> <p>Les capes de pluie sont fabriquées dans l'entrepôt de Logistik Unicorp au Vietnam.</p>	<p>Nicole Arbic Josee Louisseize</p>
---	--

SCP 18.05.73

À la suite du sondage, certains changements ont été apportés à la cape de pluie.

Nous attendons que Logistik Unicorp envoie les dernières spécifications à ce sujet. Une fois que nous aurons un échantillon, nous l'environs au STTP.

SCP 18.10.73

La SCP montre le nouveau prototype de cape de pluie. Le STTP mentionne que, lorsque la cape est portée par un employé, le capuchon bloque sa vue latérale. La SCP va examiner la question avec notre fournisseur afin que les côtés puissent être arrondis.

Le Syndicat mentionne également que le capuchon devrait être amovible.

Le STTP va nous tenir informés à propos de la couleur.

SCP 19.02.73

Le Comité a examiné des images du modèle de cape de pluie de haute visibilité. Celle-ci sera mise à l'essai à l'automne. Les employés qui travaillent dans les régions pluvieuses du pays seront ciblés pour participer à l'essai d'usure.

SCP 19.09.73

Selon la décision du comité de changer le tissu des vêtements de haute visibilité pour un nouveau tissu plus lourd, l'essai d'usure sera effectué au printemps 2020. Un prototype sera bientôt présenté et nous déterminerons les régions qui reçoivent le plus de précipitations pendant l'année.

La SCP prévoit soumettre 200 capes de pluie à l'essai d'usure.

SCP 19.12.73

Le prototype de cape de pluie est présenté aux membres du Comité. La cape de pluie sera mise à l'essai.

Mesures à prendre : Envoyer une copie de l'ébauche du sondage. Le comité s'interroge sur la pertinence d'avoir un anneau porte-clé à l'extérieur de la cape de pluie. Faire un suivi auprès de Logistik pour faire retirer les anneaux porte-clés extérieurs de la cape de pluie.

SCP 20.03.73

L'essai d'usure de la cape de pluie a été retardé en raison de la COVID-19. Nous confirmerons la date du test d'usure lorsqu'elle sera connue. Un échantillon de la cape sera envoyé au STTP avant le début du test d'usure.

SCP 20.08.73

La cape imperméable a été remise par erreur à 113 personnes qui devaient la mettre à l'essai. Lorsque Logistik s'est rendu compte qu'elle avait commis une erreur, un rappel a été envoyé à ces

personnes. 41 employés ont renvoyé la cape. La SCP collabore avec le fournisseur pour corriger la situation. Étant donné que la plupart des personnes devant mettre à l'essai la cape imperméable l'ont déjà reçue, il a été décidé de la remettre à tous les participants dès maintenant afin que l'essai d'usure ait lieu du 15 septembre jusqu'en mai 2021. On suggère de réviser le sondage afin qu'il indique à quel moment le participant a commencé à porter la cape, étant donné que certaines d'entre elles ont été distribuées à l'avance par erreur. Une ébauche du sondage sera envoyée au STTP aux fins d'examen avant d'être envoyée aux employés.

SCP 20.11.73

La cape de pluie est en cours d'essai jusqu'au 28 mai 2021. Le sondage a été révisé afin de demander aux participants d'indiquer à quel moment ils ont commencé le test à l'usure. Le comité a déjà reçu des réponses positives au sondage.

SCP 21.02.73

Il n'y a pas d'autres mises à jour. L'essai sur terrain de la cape de pluie de haute visibilité est en cours.

NOUVEAU DESIGN DU SAC DOUBLE (ITEM 82)

SCP 16.11.82

La SCP indique quel travail au développement d'un nouveau sac suite aux plaintes et suggestions des employés. Le prototype sera présenté au Syndicat et sera mis à l'essai par la suite. Le prototype remplacera les 2 modèles disponibles présentement et sera ajustable pour toutes les tailles.

SCP 17.03.82

Logistik travaille sur le prototype final, qui sera probablement disponible en avril. Une fois le prototype approuvé, la sacoche sera mise à l'essai par 200 employés (facteurs). On vise à choisir 25 participants d'une taille plus petite que la moyenne et 25 participants d'une taille plus haute que la moyenne. Les autres participants seraient de taille moyenne. La SCP fournira au Syndicat les mesures pour les petites et hautes tailles.

Le STTP propose de mettre la sacoche à l'essai avec le parka également. Par conséquent, l'essai pourrait se dérouler de la mi-septembre à la fin décembre 2017.

SCP 17.07.82

L'essai de la sacoche est « en suspens » pour l'instant.

SCP 17.11.82

Le STTP demande de poser une question supplémentaire aux employés mettant à l'essai la sacoche, afin de déterminer si la nouvelle courroie d'épaule est assez solide pour supporter le poids.

Luc Lafrance
Josee Louisseize

RENSEIGNEMENT
À JOUR :
7 juillet 2017
La SCP et son fournisseur ont discuté davantage de la question et la SCP a décidé d'aller de l'avant avec l'essai de la sacoche.

Nicole Arbic
Josee Louisseize

La SCP en parlera avec le fournisseur et communiquera ultérieurement avec le Syndicat.

SCP 18.03.82

Nous avons reçu très peu de sondages, mais ceux que nous avons reçus étaient positifs.

Compte-rendu plus approfondi à la prochaine réunion.

SCP 18.05.82

Pas d'autres renseignements pour le moment.

SCP 18.10.82

Le sac est toujours en cours de modification. Des options sont à l'étude pour le vaporisateur de poivre de Cayenne. Le STTP indique que, si le vaporisateur de poivre est fixé à la sangle d'épaule, il y a un risque qu'il se détache et vaporise le visage de l'employé. Le STTP souhaite que le vaporisateur de poivre puisse être fixé à la ceinture.

Le STTP mentionne que l'étui devrait être fourni gratuitement. La SCP examinera la demande et fournira une réponse lors de la prochaine réunion.

La SCP fournit un échantillon de l'étui pour le vaporisateur de poivre.

SCP 19.02.82

Les activités entourant le sac double modifié sont en suspens afin que tous les efforts soient déployés pour la conception des articles d'extérieur de haute visibilité.

L'étui pour répulsif à chiens sera offert cet été et coûtera six (6) points par étui à raison d'un (1) par an.

SCP 19.09.82

Logistik Unicorp a modifié le sac double. Un étui à répulsif à chiens est disponible depuis juin 2019 et une note à l'intention des superviseurs a été diffusée. La SCP confirme qu'un prototype sera disponible l'année prochaine.

Le STTP demande que l'étui à répulsif à chiens ne coûte pas six points et qu'il soit considéré comme un équipement de protection individuel (ÉPI). Ce point sera examiné.

Une demande est formulée pour que la poche soit faite d'un genre de caoutchouc afin d'empêcher le TDP de glisser. On note que la difficulté à sortir et à ranger le TDP pourrait être un inconvénient de cette caractéristique.

Le sac est multicolore et il est question de revenir à un sac tout bleu en conservant les bandes réflectrices. Le sac modifié sera présenté lors de la prochaine réunion s'il est disponible.

Il est mentionné que le rabat n'est pas pratique ni assez long en raison de l'augmentation de la taille des circulaires. Ce problème doit être examiné avec Logistik.

On confirme qu'un test ergonomique devrait être fait.

On demande qu'un employé de Logistik Unicorp observe un facteur pendant une journée où le volume de circulaires est élevé. Les membres du comité doivent fournir le nom de l'employé ainsi que la date et l'heure de l'observation.

SCP 19.12.82

A la suite du sondage précédent, les changements proposés sont à venir.

SCP 20.03.82

À la suite de notre discussion sur le nouveau sac double, nous avons décidé de reporter les modifications jusqu'à ce que le nouveau type de TDP soit confirmé afin d'éviter d'avoir plusieurs versions du sac double. Entre-temps, le fournisseur d'uniformes s'efforcera d'améliorer les sangles afin qu'elles soient plus faciles à ajuster et il envisage la possibilité d'offrir un sac pour les droitiers et un sac pour les gauchers. Un exemple de prototype sera transmis au STTP aux fins d'examen et d'approbation.

Une copie du sondage précédent doit être envoyée à Marc.

SCP 20.08.82

Les changements au sac double sont en attente de la confirmation du nouveau TDP. Entre-temps, Logistik fournira un échantillon des sangles modifiées qui faciliteront le réglage de la sacoche pour les employés.

SCP 20.11.82

Toujours en attente des résultats pour les nouveaux TDP. Les RT feront un suivi sur l'état du nouveau TDP.

SCP 21.02.82

L'équipe responsable du programme des uniformes attend un échantillon du nouveau TDP qu'elle pourra fournir à Logistik afin qu'on ajoute de nouvelles pochettes au sac double, au besoin. Une fois qu'un dessin du sac double remanié aura été obtenu, il sera examiné par le Comité national mixte des uniformes CNMU avant d'aller de l'avant avec l'élaboration d'échantillons. D'autres changements de conception sont également envisagés en fonction du dernier sondage effectué auprès des employés, comme le redimensionnement du rabat et des options de fermeture. On demande qu'une évaluation ergonomique soit effectuée pour le nouveau prototype.

SONDAGE CHEMISE DE FACTEUR**SCP 18.10.89**

La SCP informe le STTP que les résultats du sondage sur l'essai d'usure de la chemise de facteur ne sont pas favorables.

La SCP propose des options pour une nouvelle chemise hybride (mélange de polo et de chemise), image à l'appui.

Le STTP préfère l'option 1. Nous allons tenter d'obtenir des échantillons pour la prochaine réunion. Le STTP mentionne qu'il serait bien d'avoir un tissu infroissable.

SCP 19.02.89

Les efforts déployés par le fournisseur à l'heure actuelle visent à améliorer les vêtements d'extérieur de haute visibilité.

Ce point est donc en suspens.

SCP 19.09.89

Ce point est toujours en suspens.

SCP 19.12.89

Ce point est toujours en suspens.

SCP 20.03.89

Ce point est toujours en suspens.

SCP 20.08.39

Ce point est toujours en suspens.

SCP 20.11.89

Ce point est toujours en suspens.

SCP 21.02.89

Ce point est toujours en suspens.

T-SHIRT HAUTE VISIBILITÉ**SCP 19.09.92**

On indique qu'il y a une demande des travailleurs à l'interne pour des t-shirts de haute visibilité.

Des échantillons de t-shirts de haute visibilité sont présentés. Nous discutons du poids d'un modèle dont le tissu est plus lourd et donc potentiellement plus chaud, et du tissu léger de l'autre modèle qui rend le vêtement transparent.

On suggère de possiblement utiliser des tissus différents pour les hommes et les femmes. Logistik affirme qu'il est difficile de trouver un tissu convenable qui n'est pas transparent, mais qui est assez mince pour être perméable à l'air. Nous devons aussi tenir compte de l'environnement dans lequel les employés travaillent. On mentionne que le tissu est fait de polyester et que les chemises doivent aussi être hautement visibles.

Nicole Arbic
Josee Louisseize

STTP

Le STTP mentionne être préoccupé par les gilets puisqu'ils sont un peu amples dans le bas. La SCP indique qu'il existe différentes tailles et que les gilets devraient bien faire. Les gilets sont faits d'un tissu à mailles.

On suggère de porter une camisole sous le t-shirt, mais la SCP mentionne que si cette façon de faire est adoptée, alors nous devrions simplement conserver les vêtements actuels et utiliser la veste haute visibilité.

Le STTP s'oppose au statu quo et demande un essai d'usure pour les t-shirts de haute visibilité faits du tissu plus lourd par les travailleurs à l'interne et, au besoin, d'y apporter des améliorations selon les réponses au sondage pour la version 2 et ainsi de suite.

SCP 19.12.92

Demande en cours d'examen.

SCP 20.03.92

La SCP a présenté au Comité un échantillon du t-shirt de haute visibilité, qui sera attribué uniquement aux employés du groupe 1 du STTP. D'autres renseignements sur la mise en œuvre du t-shirt sont à venir.

SCP 20.08.92

Il n'y a pas d'autres mises à jour disponibles

SCP 20.11.92

Il n'y a pas d'autres mises à jour disponibles. Le STTP exprime des préoccupations au sujet des facteurs mutés à un poste d'employé du groupe 1 qui continuent de porter le polo de haute visibilité à l'intérieur. Les employés doivent porter l'uniforme qui leur est attribué pour le poste qu'ils occupent.

Le STTP demande que le t-shirt de haute visibilité soit disponible au premier trimestre de 2021 pour commencer le test à l'usure. La SCP soumettra ce sujet au groupe Santé et sécurité aux fins d'approbation.

SCP 21.02.92

Le STTP demande que le port du t-shirt de haute visibilité soit mis en place pour les employés du groupe 1 afin d'accroître la conformité en ce qui a trait au port des vêtements de sécurité nécessaires, comme c'est le cas pour les polos de haute visibilité du groupe 2. La SCP examinera cette option plus en détail une fois que le gilet de haute visibilité détachable aura été déployé. On a demandé à la SCP de fournir les tendances en matière de commande de gilets de haute visibilité par rapport au polo de haute visibilité entre 2015 et 2018.

<p>Un extrait du procès-verbal du CNMSS ci-dessous a été mentionné à ce sujet.</p>	
<p>La SCP et le STTP ont collaboré lors d'une évaluation des risques afin d'évaluer l'utilisation de la veste de haute visibilité non détachable actuelle ainsi que d'une veste de haute visibilité détachable en 4 points près de l'équipement mécanisé. Dans le cadre de cette évaluation des risques, la collaboration entre les divers intervenants s'est bien déroulée. L'équipe responsable de l'évaluation des risques conclut à une réduction des risques si l'on délaissait la veste de haute visibilité non détachable actuelle. Cette recommandation visant le port de la veste de haute visibilité détachable en 4 points sera communiquée au Comité des uniformes. Le t-shirt de haute visibilité et la veste de haute visibilité présentent sensiblement le même niveau de risque. La SCP et le STTP proposent conjointement de discuter de la possibilité visant le port d'un t-shirt de haute visibilité avec les membres du Comité des uniformes, car il ne s'agit pas d'une amélioration de la sécurité, mais plutôt d'une décision d'affaires, laquelle a une incidence financière sur l'entreprise.</p>	
<p>CORDON PORTE-CLÉ <u>SCP 19.12.93</u> Le STTP soulève la question de la sécurité du cordon et indique qu'il devrait faire l'objet d'un réexamen pour des raisons de sécurité. La tension de 50 psi est jugée trop élevée. Trois options sont offertes : cordon avec aimant avec une tension suffisante, tissu déchirable et attache. Le sujet a été discuté au CNMSS, où il a été mentionné de l'envoyer au Comité des uniformes. La SCP ne peut pas faire de commentaire sur la question de la sécurité et doit se contenter de discuter de la couleur de cet article.</p>	<p>STTP</p>
<p>Mesures à prendre : Prendre en note la demande et effectuer un suivi auprès de l'équipe Santé et sécurité.</p> <p><u>SCP 20.03.93</u> L'option d'ajouter une attache de ceinture a été examinée et il a été déterminé que cela ne fonctionnerait pas. Nous demanderons au fournisseur d'uniformes d'examiner la tension psi du cordon pour voir s'il est possible de réduire la tension.</p> <p><u>SCP 20.08.93</u> La SCP présente une version révisée du porte-clés qui comprend un fermoir se détachant facilement afin que le facteur puisse s'éloigner</p>	

rapidement du module de BPCOM (E201) en cas d'urgence. Différentes résistances à la traction ont été développées pour les échantillons. Le nouveau porte-clés devra être présenté au CNMSS et à l'équipe Ingénierie afin qu'ils examinent et approuvent les spécifications. La SCP enverra des échantillons du porte-clés aux fins d'examen à l'interne.

SCP 20.11.93

On examine toujours la conception de la corde pour s'assurer que l'employé peut facilement s'en séparer en cas d'urgence. L'équipe d'ingénierie testera la corde actuelle et déterminera si le seuil de résistance à la traction actuel doit être abaissé. Une évaluation formelle des risques est demandée. Le comité était prêt à procéder à l'évaluation des risques, mais le groupe Santé et sécurité de la SCP a demandé que ce sujet soit examiné par le CNMSS avant l'évaluation.

SCP 21.02.93

À la suite de l'examen du cordon actuel par l'équipe d'ingénierie et le groupe Santé et sécurité, on a demandé que la résistance à la traction soit réduite. Le fournisseur a modifié le cordon et expédiera des échantillons à l'équipe d'ingénierie aux fins de mise à l'essai.

MANTEAU DE PLUIE (GORTEX) (Item #95)
(suivant l'information des vêtements d'hiver haute visibilité)

SCP 20.03.95

- Le porte-stylo doit traverser le rabat derrière la poche de la poitrine.
- S'assurer que les boutons pressions sur le chapeau sont différents de ceux du manteau de pluie ordinaire.
- Étudier la possibilité de placer les poches à stylos à l'intérieur du rabat. La deuxième version comportera des poches de poitrine.
- Le STTP soulève une préoccupation au sujet d'un employé qui a vu une note sur FB mentionnant le retrait des deux poches de poitrine et indiquant que c'était la décision de la SCP de les retirer. La SCP communiquera avec LU au sujet de cette communication erronée.
- Le manteau de pluie sera doté de chauffe-mains et de quatre anneaux en D.

SCP

<p><u>SCP 20.08.95</u></p> <p>Les modifications apportées à la phase 2 pour le manteau de pluie long et régulier sont présentées. Une légère retouche sera apportée à la profondeur du porte-stylo à l'intérieur de la poche de poitrine. Elle sera plus profonde et mieux adaptée au stylo. Le STTP est d'accord avec les modifications, et la SCP informera le fournisseur d'uniformes de procéder à la fabrication.</p> <p><u>SCP 20.11.95</u></p> <p>L'épuisement des stocks actuels de manteaux de pluie passera alors vers la phase 2 vers mars ou avril 2021. La SCP fournira la nouvelle version aux membres du comité appartenant au STTP.</p> <p><u>SCP 21.02.95</u></p> <p>La phase 2 du manteau de pluie haute visibilité est disponible pour les commandes et la transition devrait se terminer au printemps 2021.</p>	
<p>MASQUES</p> <p><u>SCP 20.08.96</u></p> <p>Le STTP indique que les masques remis aux employés par la SCP sont de taille unique. Cela pose problème pour les travailleurs dont la tête est plus petite. Cette question a fait l'objet d'une discussion à l'interne avec le CNMSS et il a été proposé d'en faire le suivi auprès du Comité national mixte des uniformes. Il est proposé d'avoir une variété de tailles. La SCP effectuera un suivi auprès de l'équipe d'approvisionnement. Les personnes à risque élevé doivent porter un masque N-95. Faudrait-il différentes tailles? Nous en discuterons lors de la consultation nationale après avoir déterminé et consulté les intervenants internes appropriés.</p> <p><u>SCP 20.11.96</u></p> <p>Ce point a été abordé lors de la consultation nationale. Le STTP exprime des préoccupations sur la distribution de couvre-visages de taille unique aux employés. Le STTP demande que des couvre-visages de tailles différentes soit commandé, et de les offrir aux travailleurs pour qu'ils puissent porter un couvre-visage à leur taille. La SCP répond que les employés peuvent parler à leur chef d'équipe et demander des mesures d'adaptation dans des circonstances extraordinaires. Le couvre-visage de taille unique offert en ce moment est doté d'une bille qui permet de l'ajuster. Le STTP demande des couvre-visages à trois couches, et la SCP répond qu'elle continuera de suivre les recommandations fournies par la santé publique. La SCP mentionne qu'un couvre-visage à trois couches pourrait être disponible en février 2021.</p>	

SCP 21.02.96

Le STTP affirme que l'employeur doit fournir des masques à trois épaisseurs, conformément aux directives d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Le STTP affirme que cinq (5) masques doivent être fournis aux employés par mois, car ils ne peuvent pas être portés pendant plus de quatre heures à la fois (possiblement trois masques par jour si des heures supplémentaires sont nécessaires). Le STTP affirme que de nouvelles discussions avec le groupe Santé et sécurité ont eu lieu et qu'il a été décidé que dix (10) masques seraient fournis par mois. Le STTP réitère la position qu'il a présentée au CNMU en novembre selon laquelle la SCP devrait fournir aux employés des masques de différentes tailles plutôt que des masques de taille unique. La SCP réitère la réponse qu'elle a donnée au CNMU en novembre selon laquelle le choix de la taille universelle est une stratégie nationale et, dans l'éventualité de circonstances extraordinaires, les employés peuvent parler à leur chef d'équipe pour bénéficier de mesures d'adaptation. La SCP et le STTP conviennent tous deux de retirer ce point de l'ordre du jour du CNMU et de tenir d'autres discussions à ce sujet lors de la consultation nationale. La SCP ajoutera le sujet des masques à l'ordre du jour de la prochaine consultation nationale.

ÉTUI RÉPULSIF POUR CHIEN**SCP 20.11.97**

Démonstration d'un échantillon d'un étui de répulsif à chiens révisé. Il est recommandé d'effectuer une évaluation des risques pour fixer l'étui de répulsif à chiens sur les courroies d'épaule du sac double.

SCP 21.02.97

On ne changera pas la conception de l'étui de répulsif à chiens; il doit être porté sur le sac double ou à la ceinture de pantalon. Ce point sera réglé.

DEPOT DE POINTS POUR LES MEMBRES DU STTP**SCP 20.11.98**

Pour clarifier les dépôts de points pour les employés représentés par le STTP, le STTP recommande que les points soient disponibles le 1er octobre, mais en raison de problèmes techniques de traitement, ils peuvent être disponibles le premier dimanche du mois. Les parties discutent de la possibilité d'une signature d'un protocole d'entente et

<p>demandent qu'il soit soumis à la consultation nationale aux fins d'examen plus approfondi.</p> <p>SCP 21.02.98</p> <p>La SCP indique que des discussions ont eu lieu entre les deux parties avant la consultation nationale et qu'il a été décidé qu'un protocole d'entente (PE) ne serait pas créé pour préciser quand les dépôts de points seront attribués en octobre. Les deux parties ont plutôt convenu de soumettre le point aux négociations à titre d'élément de négociation et de modifier le libellé de la convention collective afin d'indiquer une date ou une semaine précise où les points seront déposés. Les deux parties ont également convenu que, entre-temps, un avis sera fourni aux employés touchés en septembre quant à la date exacte du dépôt des points en octobre.</p>	
<p>VESTE HAUTE VISIBILITÉ DÉTACHABLE POUR GROUPE 1</p> <p>SCP 20.11.99</p> <p>Comme une évaluation conjointe des risques a permis de déterminer que la veste détachable en 5 points sera fournie aux employés internes du groupe 1 pour remplacer la veste de haute visibilité à glissière. La SCP informe le STTP qu'elle n'est pas satisfaite de la dernière DP. Le STTP demande à ce que le t-shirt de haute visibilité soit disponible pour remplacer la veste de haute visibilité. La veste de haute visibilité actuelle doit être remplacée par le t-shirt de haute visibilité ou la veste de haute visibilité détachable en 5 points.</p> <p>SCP 21.02.99</p> <p>Des échantillons d'un gilet de haute visibilité détachable en 5 points de classe 2 et de niveau 2 ont été fournis au STTP. Il a été décidé d'aller de l'avant avec le gilet pour les employés du groupe 1. Voici les détails sur le gilet de haute visibilité :</p> <p>Ce gilet de haute visibilité est conforme à la norme de classe 2 de l'ANSI avec une conception détachable en 5 points. Fabriqué avec une maille de polyester 3,1 oz légère, confortable et durable, le gilet de haute visibilité est doté d'un porte-insigne à fermeture à crochets transparente, de deux grandes pochettes intérieures, d'une grande pochette extérieure, de pochettes pour téléphone cellulaire et stylo ou crayon, d'une bandelette pour microphone et d'une fermeture éclair détachable à l'avant. Notre gilet de haute visibilité de marque VEAMD (Visibility Enhanced Apparel) est doté de la technologie 3MMC ScotchliteMC avec une configuration à dos en X conforme.</p>	

<p>Le fait que le gilet soit détachable en cinq points permet au vêtement de respecter les spécifications de sécurité supplémentaires pour les travailleurs de la route et les opérateurs de machinerie lourde. La fermeture éclair sans verrouillage se détache littéralement par elle-même sous l'effet de la pression; les fermetures à crochet le long des épaules et des coutures latérales complètent la caractéristique de vêtement détachable.</p>	
<p>RÉVISION DES VETEMENTS DES GROUPES 3 & 4 <u>SCP 21.02.100</u> L'équipe responsable du programme des uniformes examinera les vêtements attribués aux groupes d'entretien 3 et 4, afin de mettre à jour le style ou le matériel. D'autres mises à jour vous seront communiquées.</p>	

La prochaine réunion est prévue pour le 13 mai, 2021